19e ANNÉE. — N° 1.068 DIMANCHE 24 AVRIL 1910.

LA CROIX DE LA DRÔME

CINQ CENTIMES LE NUMERO
Prix spéciaux pour les Comités
ABONNEMENTS
Un an. . . . . 3 fr. 50
Départements non limitrophes un sus. . . . 6 fr. 50

HEBDOMADAIRE
Rédaction : rue Pérollerie, 3
Valence. — Imprimerie Valentinoise.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES
M. BARTHELMÉ, 10, *rue Pérollerie, Valence-sur-Rhône*
La Société de Publicité Religieuse, 6, place de la Bourse, à Paris, est seule chargée de recevoir la publicité *extra-locale* pour le journal

LE CHRIST VAINQUEUR

AVIS

Huit numéros Vies des Saints et Causeries ont été expédiés cette semaine sur les centres de groupement, et nous prions les comités de vouloir bien retirer régulièrement les paquets. L'Œuvre de la Croix de la Drôme *s'impose de grands frais supplémentaires d'expédition pour ces brochures, et il ne peut être tenu compte d'une réduction, sous prétexte qu'on a omis de retirer les paquets du lieu de groupement.*

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 24 AVRIL
CANDIDATS LIBÉRAUX

1re Circonscription de Valence
Eugène BRUYÈRE
Propriétaire-Agriculteur à Valence.

2e Circonscription
CHARLES - MESSANCE
Propriétaire à Romans.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Roux-Costadau, Dumont and Co

Le Programme
Roux-Costadau. — Sa valeur.

Le candidat socialiste Roux-Costadau parcourt nos campagnes en faisant le procès du régime actuel et en offrant de débarrasser notre pays des scandales qui le déshonorent, à condition que les électeurs veuillent bien l'envoyer au Palais-Bourbon. Il flétrit les gaspillages financiers, les vols des liquidateurs, les bas appétits du radicalisme triomphant, le bluff des retraites ouvrières, etc., etc. Nous sommes d'accord avec lui sur une partie du mal dont nous souffrons ; mais nous différons quant aux remèdes à appliquer.

Roux-Costadau combat les 15.000 et veut réduire l'indemnité parlementaire à 12.000 fr., tout en diminuant le nombre des députés. Inutile de dire qu'une fois élu, en bon socialiste, il empêchera les 15.000 balles, et que le nombre des sangsues du Parlement, loin de diminuer, ne fera qu'augmenter, comme nous le voyons cette année, où nous aurons six députés en plus.

Roux-Costadau veut réduire tous les traitements à 12.000 fr. C'est très beau en paroles, mais nous pourrons lui citer les Augagneur, les Mirman, les Labussière, les Briand, les Millerand, les Viviani, etc. qui tous sont gratifiés de traitements variant de 25.000 à 150.000 fr. et cependant tous sont ou étaient d'ardents socialistes et nul d'entre eux ne parle de réduire sa prébende.

Roux-Costadau est partisan du scrutin de liste ; mais la représentation proportionnelle selon lui, est une question encore à étudier. Mais, mon brave Roux-Costadau, la question est toute étudiée. Avec le système actuel, 51 valent 100 et 49 valent 0 ; or, avec la représentation proportionnelle, 49 vaudront 49 et 51 ne vaudront que 51. Il n'est pas besoin d'avoir été pédagogue pour comprendre la justesse de ce raisonnement.

Roux-Costadau flétrit les scandales des liquidateurs ; mais il oublie de dire que son parti a voté pour les spoliateurs et que les religieux et les prêtres avaient tout aussi bien le droit de garder leurs biens que lui, Roux-Costadau, avait le droit de garder sa place d'instituteur à Saint-Marnans, ou ailleurs. La justice doit être égale pour tous.

Comme remède à notre déplorable situation financière, Roux-Costadau nous offre l'onguent socialiste, mais un socialisme mitigé, adouci à l'usage des paysans. Il fera rendre gorge seulement aux gros capitalistes. L'imprudent ! Que vont dire ses amis Berteaux, Vaillant, Jaurès et Cie, tous multimillionnaires ?

Quand ces beaux messieurs auront donné l'exemple et se seront dépouillés d'une partie de leur fortune en faveur des prolétaires urbains ou ruraux, alors, mais alors seulement, nous croirons à vos belles théories, mon cher Roux-Costadau. On nous a si souvent bernés et trompés, que nous sommes payés pour être méfiants.

Quant à la liberté de conscience et à la liberté d'enseignement, nous aimerions voir Roux Costadau nous donner de *sérieuses* garanties avant de croire à sa tolérance.

Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille.

La seule différence entre Costadau et Dumont se résume en ceci :

l'un tient l'assiette au beurre et veut la garder ; l'autre ne l'a pas encore et voudrait la prendre.

Dumont évolue !

Notre député sortant, pour rassurer les naïfs bourgeois radicaux qui le soutiennent, fait maintenant de virulentes sorties contre le socialisme. Il n'est pas, dit-il, de ces apôtres du collectivisme qui, après avoir dépouillé les gros capitalistes, s'attaqueront ensuite aux moyens et aux petits propriétaires.

Or le Dumont de 1906 tenait un langage différent. Dans son programme, il tonnait contre les quelques privilégiés aux capitaux immenses. Il voulait faire rentrer dans le domaine de l'Etat la plupart des industries monopolisées, mines, chemins de fer, crédit etc. Au reste, son vote de l'impôt progressif sur le revenu et le rachat de l'Ouest n'est qu'un commencement d'exécution de ce programme. Mais tout cela est du collectivisme, ou je ne m'y connais pas. Roux-Costadau parle en 1910 comme Dumont parlait en 1906.

Mais maintenant Dumont est parmi les *beati possidentes*, les heureux possédants, il détient l'assiette au beurre, et pour la garder il tient à rassurer les bons bourgeois nigauds et les naïfs cultivateurs et rentiers qui le soutiennent. Mais l'idée fait quand même son chemin. Si Dumont est vraiment l'ennemi du collectivisme, pourquoi ses votes se sont-ils si souvent confondus avec ceux des unifiés ? Pourquoi s'intitule-t il radical-socialiste ?

A moins que Dumont ne soit qu'un radical fumiste, ce que pas mal de gens affirment.

En terminant, est-ce vraique, pour tout impôt, le candidat officiel et des Loges maçonniques ne paye à Valence que la somme de **24 francs 80** centimes ?

Un truc de M. Louis Dumont

Dans sa profession de foi de 1906, l'ardéchois Dumont nous apprenait que, de 1889 à 1902, il avait combattu, par la plume et par la parole, aux côtés de Maurice Faure. Nous le croyons sans peine en voyant l'art consommé avec lequel il cultive la carotte électorale et on peut lui rendre cette justice qu'il a fait de rapides progrès sous la direction d'un si habile maître.

Dans ses réunions, Louis Dumont, pour montrer que son rôle n'a pas été nul à la Chambre, se vante d'être l'auteur du vote de la fameuse feuille de présence qui assujétit, dit-il, les députés à assister aux séances. Il n'est pas permis de se moquer plus impudemment du public. Voici, en effet, en quoi consiste cette feuille de présence qui a tant fait de bruit.

Toutes les six séances, le député doit apposer sa signature sur une feuille, sous peine de voir réduire son indemnité parlementaire. Il suffit donc qu'un député vienne signer la feuille au commencement d'une séance : il pourra ensuite prendre la poudre d'escampette pendant six jours et aller se balader en première n'importe où, pour revenir ensuite le septième apposer de nouveau sa griffe et repartir ensuite. C'est ce qui se pratique couramment, et c'est ce qui a permis à M. Dumont de commencer sa campagne électorale pendant que la Chambre siégeait encore. Inutile d'ajouter qu'il palpait quand même ses 41 fr. 65 par jour.

Le Programme d'un Quinze-Milliste

Le citoyen Dumont a envoyé son programme aux électeurs de la première circonscription de Valence.

Il nous rappelle l'œuvre de la dernière législature : Réforme des Conseils de guerre, qui achèvera de ruiner la discipline militaire ; rachat de l'Ouest, qui grèvera nos finances de 8 0 millions ; impôt sur le revenu, que le Sénat sera obligé de remanier de fond en comble ; loi sur les retraites ouvrières, pour lesquelles Dumont et ses compères n'ont pas le premier centime ; révision du tarif douanier, à propos duquel l'Etranger vote des mesures de représailles, etc.

A côté de ces lois d'une certaine importance, et qui, toutes, sont sujettes à caution ou ont besoin d'être complètement refondues, notre député sortant cite au moins deux douzaines de reformes de quinzième ordre, comme par exemple la création de six emplois d'attachés commerciaux à l'Etranger !

Mais l'indigène de Boffres est vraiment trop modeste ; il a oublié de nous parler des œuvres impérissables de la dernière législature, qui assureront une place à part, dans l'histoire de la Troisième République, au Bloc malfaisant et ignoble dont Louis Dumont est un des plus beaux ornements. Nous allons réparer cette lacune :

500 millions de plus au budget annuel ;

200 millions de déficit au budget de 1910 ;

Scandales et dilapidations dans la marine restées impunies ;

Le milliard des Congrégations disparu... pour les ouvriers, mais non pour les liquidateurs et leurs complices du Bloc ;

Augmentation du traitement des malheureux préfets de première et de deuxième classe, qui ne pouvaient pas vivre avec 25.000 et 30.000 fr., et qui reçoivent maintenant 30.000 et 35.000 fr. !

Enfin, et j'en passe, escamotage honteux des 15.000 fr., dont Dumont n'avait pas soufflé mot dans son programme de 1906

De grâce, plus de lois !

Dans son programme, Dumont nous dit que la Chambre défunte a voté **450** lois d'intérêt général de 1906 à 1910 ! Si toutes les législatures en ont voté autant, à quel total arriverons-nous depuis 40 ans, grand Dieu ! Et dire que, grâce au vote par procuration dont Dumont nous promet la suppression, tout en désirant son maintien, toutes ces lois sont votées devant des banquettes vides, par 40 ou 50 députés qui représentent leurs 500 et quelques collègues occupés à se balader et à faire la noce à nos dépens.

De grâce, plus de lois ! les avocats eux-mêmes ne s'y reconnaissent plus. Je crois que si nos députés, une fois élus, votaient le budget pour quatre ans et se retiraient ensuite dans leurs foyers tout en digérant en paix leurs 15.000 balles, le pays ne s'en porterait pas plus mal, au contraire. Car nos six cents élus font concurrence aux anarchistes et ne font que semer la ruine et la discorde dans notre France.

Qu'il est triste d'être obligé de faire une pareille constatation !

Pour les Quinze-Mille

Les journaux du Bloc ont trouvé une nouvelle marque pour distinguer les vrais républicains d'avec les faux. Un candidat est-il pour les 15.000 ? Cela suffit pour qu'il mérite l'estampille radicale socialiste. Combat-il, au contraire, l'escroquerie des 15.000 ? On l'alors, ce n'est plus qu'un hypocrite, un réactionnaire, un suppôt de sacristie, etc. C'est ainsi qu'Archimbaud, tout radical et huguenot qu'il est, est voué aux gémonies par le Bloc, parce qu'anti-quinzemilliste : c'est ainsi également que le candidat Puissant, dans l'arrondissement de Montélimar, est fortement houspillé par une feuille blocarde de Valence, parce qu'il a osé blâmer les 15.000.

L'assiette au beurre : voilà toute la politique du clan radical et radical-socialiste.

Cet homme a donc indignement trompé ses électeurs ;

Il avait promis des économies en 1906 et le budget a augmenté dans des proportions inconnues jusqu'à présent : ce sera bientôt la faillite ;

Il avait promis de penser aux humbles et aux petits, et il n'a songé qu'aux préfets qui font élire les députés ;

Il avait promis le scrutin de liste avec la représentation proportionnelle et dans son programme de 1910, il nous dit que cette dernière mesure a encore besoin d'être étudiée ;

Il avait promis aux ouvriers des retraites et il donne sa confiance au ministère qui a couvert la dilapidation du milliard des congrégations.

Mais s'il n'a pas songé aux affaires du pays et de ses mandataires, il n'a pas oublié les siennes puisqu'en arrivant au Parlement, il s'est octroyé 6.000 fr. d'augmentation sans y avoir été autorisé par ses électeurs :

Eh bien ! voilà l'homme que le Conseil municipal de Valence, une partie du quartier du Bourg, ainsi que trois douzaines de membres du Comité Mascuraud ou du Cercle Démocratique osent recommander à la première circonscription de Valence !

Electeurs, la Préfecture et les Loges, pour assurer l'élection de Dumont, ont renouvelé le coup de 1903 qui avait si mal réussi à Paul Faure. Ils ont voulu empêcher toute autre candidature dans le clan radical. Mais qu'importe ?

Comme en 1903, malgré la Préfecture, malgré la Loge, malgré le Comité Mascuraud, le *Lyon* et le *Progrès*, vous ferez mordre la poussière au candidat qu'on veut vous imposer et vous montrerez qu'on ne mène pas 25.000 électeurs comme un troupeau de moutons.

DROME

Nouvelles Religieuses

FÊTE DE JEANNE D'ARC. — Un décret du Saint-Siège fixe définitivement au dimanche dans l'octave de l'Ascension la fête annuelle de la Bienheureuse JEANNE D'ARC.

Cette année, cette fête aura donc lieu le dimanche 8 mai, coïncidant avec l'événement mémorable de la délivrance d'ORLÉANS.

A cette occasion, Mgr l'Evêque de Valence a publié une fort belle Lettre à ses diocésains, qui a été lue dans toutes les églises du diocèse le dimanche, 17 avril.

Elle se termine ainsi :

« Animés par ce grand souvenir, nous fêterons donc, le 8 mai prochain, notre libératrice. Nous donnerons à sa fête le plus grand éclat extérieur possible. Mais surtout, nous nous rappellerons que la Pucelle ne voulait mener au combat que des hommes « communiés et confessés », et nous honorerons la sainte en purifiant nos consciences et en recevant, très nombreux, l'Eucharistie en qui la guerrière *trouva tant de fois l'aliment de la victoire.* »

***

D'autre part, le COMITÉ CENTRAL DE JEANNE D'ARC, 35, rue de Grenelle, Paris, fait un appel chaleureux à tous les Français pour FAVOISER LE 8 MAI et indiquer ainsi leur ferme volonté de voir la fête de Jeanne d'Arc devenir FÊTE NATIONALE :

« C'est surtout aux femmes de France qu'appartient le soin de cette organisation. Qu'elles s'y emploient dès demain, avec cette activité et cette générosité qui rendent merveilleuses leurs œuvres aux grands jours de dévouement.

« Vive Jeanne d'Arc ! patronne de la France ! »

ITINÉRAIRE DE LA TOURNÉE DE CONFIRMATION. — Deuxième partie. Mai, 1er, dimanche soir : Valence, Saint-Jean. — 5, Jeudi. Ascension, soir : Montélimar. — 12, jeudi matin : Romans. Saint-Nicolas ; soir : Saint-Barnard. — 15 dimanche Pentecôte soir : 5 h., Valence. Notre Dame. — 18, mercredi matin, Châteauneuf-du-Rhône ; soir : Malataverne. — 19, jeudi matin : La Garde Adhémar ; soir : Clansayes. — 21, samedi : Ordinations. — 23, dimanche Trinité, matin : Pierrelatte, Notre Dame des Blaches ; soir : Saint-Paul-Trois Châteaux, Saint Restitut. — 23, lundi matin : Montségur, Soléilleux ; soir : Beaume-de-Transit. — 24 mardi matin : Bouchet ; soir : Suze-la-Rousse. — 25, mercredi matin : Rochegude.

Nouvelles Générales

DANS LES POSTES. — Un nouvel établissement de facteur receveur a été décidé, par le Ministre des Travaux Publics, à Erôme, à Mirabel-et Blacons et à La Baume-Cornillane.

LAMARQUE A AVOUÉ. — Le prétendu Grandier, arrêté à Nîmes pour différents vols, a reconnu être Lamarque, de la bande des Chaufleurs de la Drôme, condamné à mort, par contumace, en juillet dernier et recherché par la justice. Il est étroitement surveillé.

CHRONIQUE LOCALE

VALENCE

VALENCE. — **Candidature libérale de M Bruyère.** — Nous recevons de fort bons renseignements sur la candidature de M. Bruyère qui fait de rapides progrès et est accueillie partout avec faveur.

On sent que le corps électoral est las de se laisser mener par les coryphées et les sycophantes de la Franc Maçonnerie, politiciens plus préoccupés de leurs intérêts personnels que du bien public.

LETTRE OUVERTE aux citoyens candidats Louis Dumont, député sortan, tet Roux Costadau.

Citoyens.

L'Union de défense des intérêts économiques, comprenant tous les nombreux négociants faisant partie de l'alimentation en général et qui a son principal siège à Paris, a provoqué un mouvement de réprobation et de protestation contre les monopoles d'Etat, dont nous sommes menacés et qui semblent être à l'ordre du jour.

Au nom des corporations que nous représentons, nous joignons nos doléances à celles de ce grand Comité dont nous dépendons et déclarons formellement repousser toute mesure de ce genre avec la dernière énergie et la combattre avec tous les moyens en notre pouvoir.

Cette idée monopolisatrice est, en effet, pleine de conséquences funestes pour l'avenir, trop longues à énumérer ici.

C'est en tous cas la négation absolue de toute valeur personnelle et de toute initiative particulière, détruisant ainsi ce qui a fait jusqu'à présent la fortune et la gloire de la France.

Elle attaque en outre le principe sacré de la liberté commerciale qui est une question vitale pour le commerce et l'industrie, sans compter le danger que constituerait en France la création d'un fonctionnarisme nouveau qui s'imposerait forcément.

D'autre part, ce n'est un secret pour personne que l'Etat retire de maigres bénéfices de ce qu'il exploite, avec cependant des frais beaucoup plus considérables que ceux de l'exploitation privée, sans pour cela fonder toujours satisfaction. Il est à craindre, de plus, que, sur cette pente glissante, les Gouvernements ne s'arrêtent pas en chemin.

Respectueux des lois et fermement attachés au régime démocratique ; patriotes convaincus et résolus des charges fiscales en rapport avec les situations et les revenus, fiers et heureux de pouvoir pécuniairement aider le Trésor à assurer le bon fonctionnement des réformes promises, telles que les retraites ouvrières et paysannes, nous avons le droit de protester énergiquement contre la confiscation de l'outil de travail que nous avons construit de toutes pièces.

Notre existence, celles de nos familles en imposent nous le devoir.

Nous venons donc vous demander de nous répondre catégoriquement par la même voie, et par un oui ou un non tout simplement si vous êtes ou n'êtes pas partisans des monopoles d'Etat.

C'est au nom de tous les groupements d'activité commerciale que nous vous faisons cette demande que veuillez prendre en bonne part, car elle n'a pour but, en somme, que la prospérité nationale intimement liée à une bonne gestion des affaires publiques.

Veuillez agréer toute notre considération.

Pour l'Union de la Défense des Intérêts économiques,
Edouard ROCHETTE, vice-président de la Chambre Syndicale des Négociants en gros des Vins et Spiritueux de la Drôme et de l'Ardèche ; Emile BAN, président de la Chambre Syndicale des Limonadiers ; Victor AUDIBA, délégué des Syndicats des Agents généraux d'Assurances.

CHABEUIL. — **Dumont dans la mélasse.** — Décidement, les choses se gâtent pour le candidat de la Préfecture et des loges maçonniques. La réunion de Dumont à Chabeuil a été très houleuse, et le candidat blocard a été fortement houspillé. On lui a servi, à la grande joie de l'auditoire, la chanson des Quinze-Mille. Parlanges, son ancien fief, lui a témoigné également de l'hostilité. Mais c'est à Montélier surtout que notre quinzemilliste a reçu une véritable conduite de Grenoble. Il a été hué, et on parlait même de le jeter à l'eau. Et quand le président de la réunion a proposé un ordre du jour en faveur de Dumont, il y a eu abstention à peu près générale. Le divorcé de Boffres sent déjà sa situation bien compromise. Et dire que le *Lyon Républicain* ne parle que de l'accueil triomphal de Dumont !

MONTELÉGER. — **Un conciliabule électoral.** — Bien des gens comptaient que nos braves paysans allaient se désintéresser de la lutte électorale : Dieu merci, ils se sont trompés.

Les gazettes qui sont entre toutes les mains, les conciliabules qui se tiennent sur la place de l'Eglise avant et après les offices — plus fréquentés que jamais — tout cela le prouve.

Ecoutez ce dialogue :

— Eh bien ! Est-ce vrai que M. Bruyère se porte ?

— Au contraire, c'est nous qui le portons. Savez-vous pourquoi ?

— Non.

— Parce que, avec M. Bruyère, vous pourrez venir à la messe tous les dimanches, comme c'est votre devoir, tout en restant ce que vous êtes : de bons républicains.

Ce n'est pas tout.

Depuis trente ans, vous votez pour des gens qui ont dilapidé nos finances et étrangié nos libertés les plus chères. Ces temps derniers ont été marqués par leur malfaisance la plus insigne. Songez aux biens des congrégations où, si vous préfériez, au milliard qui devait servir à vos retraites. Tout cela a seulement servi à gaver des politiciens sans scrupules. Songez à l'impôt sur le revenu et au monopole de l'enseignement, deux mesures qui vous atteindront sûrement si vous continuez à voter pour des francs-maçons, dont Dumont est le plus bel — ô combien ! — échantillon.

D'ailleurs, vous tous qui m'écoutez, vous savez bien que vos impôts ne cessent, chaque année, d'augmenter. Vous avez lu dans les journaux les détails relatifs aux scandaleuses démolitions d'églises, celles notamment de Grisy-Suisnes, Cinqueux, etc., etc.

Votez donc, et faites voter vos amis pour le candidat libéral Bruyère. Vous ramènerez ainsi la liberté sur notre belle terre de France, l'équilibre dans nos finances, la paix, mais aussi la justice, entre ouvriers et patrons.

H. B.

LIVRON. — **Dédié aux entrepreneurs de groupe scolaire.** — « Il est déplorable de constater que les jeunes gens sont, d'une façon générale, bien moins instruits qu'il y a 40 ans. »

Qui donc dit cela ? Ce doit être quelque clérical mal intentionné, grincheux... dénigreur systématique du présent... qui voudrait nous faire revenir aux temps passés... etc. etc. (toute la gamme des accusations grotesques dont on noircit ces pauvres calottins).

Eh ! bien, nenni, Messieurs ! Ce n'est pas un clérical qui fait cet aveu désolé et désolant : c'est le journal « La Tribune », blocard s'il en fût, par la plume d'un de ses rédacteurs les plus autorisés, le docteur Prust, dans son numéro de dimanche dernier 10 du courant.

D'autre part, les statistiques — officielles, Messieurs, — nous apprennent que le nombre des jeunes gens complètement illettrés est bien supérieur à celui d'il y a 20 ans, et augmente tous les ans.

Et on a pourtant chassé les « ignorantins », on a bâti de somptueux palais scolaires, on a augmenté le traitement des instituteurs d'une façon on pourrait presque dire scandaleuse, on en a fait, non seulement les prophètes éblouis du verbe nouveau, selon le mot de Clémenceau (encore un clérical, n'est-ce pas ?), mais encore on en a fait des nababs orgueilleux, ayant le prestige envié des situations bien payées où l'on ne travaille pas la moitié du temps, et juste la moitié de l'autre moitié.

ÉTOILE. — **Le théologien Dumont.** — Je n'ai pas encore pu assister à une réunion publique sans entendre les orateurs blocards servir à leur auditoire un morceau de théologie, gratuitement savoureux et obligatoirement idiot qui soulève chaque fois les applaudissements nourris des « intelligents » et des « consients » de cet heureux parti d'esprits supérieurs.

Voici le morceau dans toute sa saveur laïquement épicée :

« L'Eglise vous dit : cette terre n'est qu'une vallée de larmes ... Résignez-vous... Plus vous souffrez sur cette terre et plus vous serez heureux dans le ciel »...

Et les applaudissements ironiques éclatent, et tout ce monde supérieurement intelligent croit que c'est arrivé...

Mais dites donc, ô incomparables libres-penseurs, pensez-vous supprimer la souffrance, le chagrin, la douleur complètement ? Les soulager, oui, et on l'a fait longtemps avant vous, par des sacrifices personnels librement consentis, et non avec l'argent des autres. Des hommes sont même allés prendre la place des captifs par amour pour eux, chez les barbares ; et pas un d'entre vous n'en ferait autant.

Donc, les soulager, oui ; mais les supprimer complètement, non ! Et à ces souffrances *inéxitables*, à ces douleurs *inéxitables*, quelle consolation donnez-vous ? Le trou noir du néant, comme pour une bête de somme...

Nous, nous lui apportons, à cette souffrance, à cette douleur inévitable la consolation du bonheur de l'au-delà, d'autant plus grand, oui, qu'on aura plus souffert de ces douleurs *inéxitables*.

Et ainsi présentée, et c'est ainsi qu'elle doit être présentée, la théorie chrétienne n'a plus rien de ridicule. Et l'Eglise ne prêche pas la résignation quand on peut faire autrement.

Le théologien Dumont le sait ou il ne le sait pas. S'il ne le sait pas, c'est un ignorant, et s'il le sait, c'est un homme de mauvaise foi.

Il me fait penser à l'épigramme de Boileau :

« Perrault, pourquoi Platon, Virgile, Homère, traduits dans vos écrits, nous paraissent-ils si sots ? C'est qu'en prêtant à ces esprits sublimes vos façons de parler, vous les faites tous des Perrault ».

Le théologien Dumont, en présentant la religion à sa manière, la rend lui aussi ridicule et idiote : c'est dans l'ordre, comme aussi les applaudissements des « éclairés », des « émancipés ».

ÉTOILE. — **Une séance récréative** des mieux réussies et des plus intéressantes a été donnée dimanche après vêpres, par les Jeunes Catholiques. Ces chers et excellents jeunes gens se sont surpassés cette fois. Leur président, M. Louis de la Boisse, en l'absence de M. le vicaire, leur dévoué directeur, nommé curé ces jours-ci, les a puissamment aidés. Merci à eux tous, et aussi à la bonne population d'Etoile, de plus en plus sympathique à ces réunions de famille où l'instructif et l'agréable sont si heureusement mêlés. Encore nos félicitations, et à bientôt pareille petite fête.

Le vieil Ami.

Malfaiteurs. — Après le vol et l'agression Bèche, voici le cambriolage en règle de la villa Faure, de la Côte. C'est encore l'application pratique des doctrines socialistes, libres-penseuses. Il y a de quoi en être fier !

La réunion Dumont, dimanche soir, a été plutôt mouvementée. Les électeurs ont fait comprendre au député qu'il sera loin de réussir ici.

Fête du Syndicat. — Nous recevons un compte-rendu de sa fête du 3 avril, que l'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer, à notre grand regret.

ROMANS

ROMANS. — **Candidature libérale de M. Pierre Charles-Messance, propriétaire à Génissieux.** — M. Pierre Charles-Messance est bien connu dans toute la région du Nord de la Drôme comme un homme d'œuvres, attaché par de fortes convictions aux grandes causes de la Religion, de la Patrie et de la Liberté.

Président du comité cantonal de l'Action Libérale Populaire de Romans, dont l'action se fit trop peu sentir, il est vrai, M. Charles-Messance a déclaré se refuser énergiquement et absolument à laisser les catholiques et libéraux de la 2e circonscription de Valence se faire les pourvoyeurs inconscients du parti radical-socialiste ; il veut rompre à toute force avec la tactique néfaste du vote pour le moindre mal ; éviter à la Démocratie la honte de laisser le suffrage universel sombrer dans des querelles de boutique, comme celles dont la 2e circonscription donne le spectacle maintenant.

Il faut faire dans ce pays œuvre de justice et de liberté ; arracher les électeurs à l'influence tyrannique des coteries et pour cela faire triompher la représentation proportionnelle. C'est pourquoi notre ami pose nettement sa candidature proportionnaliste.

Aux électeurs de le suivre.